



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-FOS-193

Déposé le : 25.02.20

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Sortir de la quadrature des cercles de qualité en EMS.

Les Cercles de qualité médecins, cadres soignants et pharmaciens sont actifs depuis une décennie environ.

Conçus au départ pour une prescription à la fois plus efficiente et plus économique des médicaments, ils n'ont pas manqué d'avoir une influence positive en la matière.

Pourtant, on sent chez les participants, médecins en particulier, une certaine lassitude, voire une démotivation face à ces cercles de qualité, dont le financement n'est pas évident, par manque de transparence et dont l'utilité n'est plus vraiment perçue par la répétition du contenu de ces cercles que l'on impose à plusieurs reprises, aux médecins fonctionnant dans des EMS différents qui tous obligent à suivre le même type de séance.

Les êtres humains présentent les mêmes caractéristiques anatomo-physiologiques de base depuis des temps immémoriaux.

Certes les maladies se diversifient, sont mieux connues et l'âge joue un rôle, mais in fine l'anatomo-pathologie reste la même.

Ce qui a changé ce sont les médications, leurs bienfaits, et leurs dangers. Elles nourrissent de nombreux phantasmes et leur prix y contribue puissamment.

Plus récemment leur pénurie, organisée ou non, aussi

Pour autant évoquer, par exemple, l'effet du Dafalgan sur un foie humain qui n'a pas changé depuis des millénaires, dans trois cercles de qualité différents, deux fois par an, relève d'un acharnement mental insupportable.

Il est temps de faire le point et le postulat demande au Conseil d'Etat de :

1. Faire le bilan des cercles de qualité quant à leur efficacité réelle et la réalité des économies réalisées
2. Faire preuve d'une transparence dans les coûts engendrés par la mise sur pied de ces cercles, en terme d'honoraires versés aux pharmaciens, aux médecins mais aussi en terme de forces de travail dévolues à la réalisation et au suivi de ces cercles.
3. Proposer des améliorations notables, évitant les « bis repetita », affligeants, qui meublent le contenu de ces cercles
4. Le maintien de ces cercles dans un cadre redynamisé, moins braqué sur les coûts que la pénurie de médicaments rend fallacieux mais plus en rapport avec la qualité de la prescription et des soins qui en découlent.
5. Renseigner le Grand Conseil sur les cercles de qualité du CHUV et de la FHV, leurs objectifs poursuivis, leurs résultats, pour un meilleur dialogue entre ces institutions et les EMS, car ceux-ci dépendent beaucoup de ceux-là.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

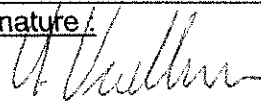
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Vuillemin Philippe, député.

Signature :


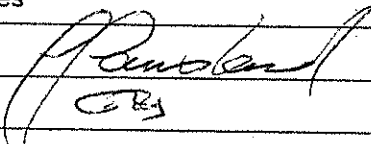
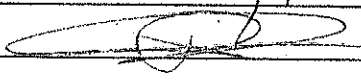


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 25 février 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Epars Olivier
Aschwanden Sergei 	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoq Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Christen Jérôme	Fonjallaz Pierre
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe 	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc 	Creteigny Laurence	Gaudard Guy 
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas 	Gay Maurice 
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genoud Alice
Bovay Alain	Cuérel Julien	Genton Jean-Marc 
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Germain Philippe 
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Gfeller Olivier
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Gardon Jean-Claude
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François 	Devaud Grégory 	Glauser Nicolas
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Glaysre Yann
Cardinaux François 	Dubois Carole	Gross Florence 
Carrard Jean-Daniel 	Ducommun Philippe	Induni Valérie
Carvalho Carine	Dupontet Aline	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Durussel José	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Echenard Cédric	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Eggenberger Julien	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 25 février 2020

Jobin Philippe	Mottier Pierre François 	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neumann Sarah	Schaller Graziella
Karlén Dylan	Neyroud Maurice	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick 
Labouchère Catherine	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric 
Lohri Didier	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Petermann Olivier 	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Marion Axel	Pointet Cloé	Thalmann Muriel
Masson Stéphane 	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Matter Claude 	Räss Etienne	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane 	Venizelos Vassilis
Meldem Martine	Richard Claire	Volet Pierre
Melly Serge	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Métraux-Botteron Anne-Laure	Rime Anne-Lise 	Vuilleumier Marc
Meystre Gilles	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Miéville Laurent	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal 
Mischler Maurice	Roulet-Grin Pierrette 	Weissert Cédric
Misiego Céline	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mojon Gérard 	Ruch Daniel 	Zünd Georges 
Montangero Stéphane 	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre